

ASSOCIATION TOURISTIQUE RÉGIONALE DU BAS-SAINT-LAURENT
Élection au conseil d'administration 2021–2022 / Bulletin de mise en candidature

Ceux qui désirent soumettre leur candidature doivent nous faire parvenir :

Nom de la personne, nom de l'organisation, poste convoité, motivations et notes biographiques (maximum 1 page) et l'appui de 2 membres de votre secteur (appuis par courriels joints acceptés).

Vous devez acheminer votre candidature à melissacaron@bassaintlaurent.ca. La période de mise en candidature est d'une durée de quatorze (14) jours, soit du 27 avril 2021 au 10 mai 2021 à 16 h.

Identification

Prénom et nom : _____
Entreprise : _____
Adresse : _____

Identifiez le siège que vous souhaitez occuper :

Voici **les postes en élection** à l'assemblée générale 2021 :

***Siège 1** - Un administrateur élu parmi les membres provenant des catégories A de la MRC de Kamouraska (*Caroline Goudreau, Côté Est, se représente à ce poste*).

***Siège 3** - Un administrateur élu parmi les membres provenant des catégories A de la MRC de Témiscouata (*vacant*).

***Siège 5** - Un administrateur élu parmi les membres provenant des catégories A de la MRC de Rivière-du-Loup (*Charles Labrecque, Auberge de la Pointe, se représente à ce poste*).

***Siège 7** - Un administrateur élu parmi les membres provenant des catégories A de la MRC de Les Basques (*Annick Lepage, Domaine du lac Saint-Mathieu, se représente à ce poste*).

***Siège 9** - Un administrateur élu parmi les membres provenant des catégories A de la MRC de Rimouski-Neigette (*Serge Guay, Site historique maritime de la Pointe-au-Père, se représente à ce poste*).

***Siège 11** - Un administrateur élu parmi les membres provenant des catégories A de l'une des cinq municipalités de la MRC de La Mitis (*Catherine Gagné, Domaine Valga, se représente à ce poste*).

Vous pouvez déposer votre candidature sur ces postes, qu'ils soient vacants ou que la personne se représente.

Votre candidature est proposée par :

1.	_____	_____	_____
	Nom de l'entreprise	Signature	Date
2.	_____	_____	_____
	Nom de l'entreprise	Signature	Date

Ne sont pas en élection en 2021 les postes pairs suivants :

Siège 2 - Un administrateur élu parmi les membres provenant des catégories A de la MRC de Kamouraska.
(*Jean Santerre, Auberge Comme Au Premier Jour*)

Siège 4 - Un administrateur élu parmi les membres provenant des catégories A de la MRC de Témiscouata
(*Denis Ouellet, parc national du Lac-Témiscouata*)

Siège 6 - Un administrateur élu parmi les membres provenant des catégories A de la MRC de Rivière-du-Loup.
(*Johana Lortie, Hôtel Universel*)

Siège 8 - Un administrateur élu parmi les membres provenant des catégories A de la MRC de Les Basques.
(*Marlaine St-Jean, Hôtel La Libertad*)

Siège 10 - Un administrateur élu parmi les membres provenant des catégories A de la MRC de Rimouski-Neigette. (*Maxime Gendron, Terfa*)

Les critères d'admissibilité :

- Être membre en règle et avoir payé sa cotisation au moment de la mise en candidature et de l'AGA;
- Avoir une organisation dont l'adresse est située dans le secteur (MRC) du poste convoité;
- Avoir la signature d'appui (ou courriel d'appui) de deux (2) autres membres en règle (délégués) de son secteur géographique (MRC);
- Être le représentant désigné de l'organisation membre;
- Être âgé de 18 ans et plus;
- Ne pas être en dette (solde impayé) avec la Corporation depuis plus de 90 jours au moment de la mise en candidature et de l'AGA;
- Ne pas être en conflit d'intérêts avec les actions de la Corporation;
- Démontrer un sens de l'éthique.

Le comité éthique et gouvernance analysera les candidatures, évaluera l'éligibilité et fera des recommandations au conseil d'administration. Le comité vise à favoriser un conseil d'administration en parité homme/femme, de décideurs et représentatif des secteurs d'activités touristiques de la région. Le comité pourra recommander de mettre en élection des candidatures recevables.

Dans le cas d'une élection, un vote électronique des membres du secteur géographique (MRC) aura lieu du 20 mai 2021 à 8 h jusqu'au 26 mai 2021 à 16 h et les résultats seront dévoilés lors de l'assemblée générale.